nelles pour garantir les banques ayant des encaissages dans les vilayets de la Turquie d'Europe.

La frontière bulgare, insuffisamment gardée, du côté ottoman, va être garnie de nouvelles troupes.

On recherche les fabriques clandestines de bombes que les insurgés ont près de Salonique et de Monastir. Les révoltes de paysans augmentent.

Les sociétés religieuses protestantes

Un journal clérical de Lille assure que M. Combes se dispose à soumettre à une réglementation dégressive les sociétés religieuses protestantes du Nord. Le *Figaro* analyse ainsi qu'il suit l'information de ce journal :

Les associations plus particulièrement visées sont les suivantes : le Synode général de la Société évangélique de Genève, représentée par M. Ruvin, de Bas-de-Nobis ; la Société méthodiste d'évangélisation, dirigée par M. Lauba, de Brosy (Pas-de-Calais), et par M. Bokonnas-Rogier, d'Hénin-Liétard ; enfin, le Synode chrétienne du Nord, sous le vocable de laquelle les œuvres précédentes et beaucoup d'autres sociétés internationales exercent leur action dans le Nord et l'Est de la France.

Les temples, chapelles, oratoires dont dépendent ces diverses sociétés, sont une garantie d'édifices religieux, tout en restant dans la juridiction des corps officiels, conseils de fabrique et consistoires suivant les circonstances.

Les agents prédicants, pasteurs et évangélistes, devront justifier de leur qualité de titulaires délégués par la nomination du comité compétent qui, lorsque, devraient se rattacher aux paroisses officielles, sous peine de se voir interdire l'usage des temples et chapelles, et ils ne pourront exercer leur ministère que sous la responsabilité des pasteurs titulaires et sous le contrôle des conseils de fabrique et de consistoire. Enfin, MM. les agents renverront *compte des quêtes, collectes, souscriptions, dons et legs*, ils verseront les sommes provenant de ces diverses sources dans la caisse des trésoriers de fabrique, elles devront figurer dans le comptabilité officielle sous les employées exclusivement aux besoins de la paroisse.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Il vient de se produire à Dunkerque un incident des plus fâcheux.

Nous en avons parlé hier, en quelques lignes, ajournant tout commentaire jusqu'à renseignements complets.

Or, ces renseignements, nous les avons. Voici ce qui s'est passé :

Un de nos confrères de Dunkerque, le *Nord Maritime*, avait inséré une correspondance assez obscure dans la forme et dont le caractère ne nous inspirait pas.

Cette communication était signée d'initiales quelconques.

Le juge d'instruction crut qu'en découvrant le nom du correspondant anonyme du *Nord Maritime*, il allait du coup éclairer sa lanterne.

En conséquence, il convoqua M. Chrourtre, directeur du journal en question, et sommé de lui faire connaître l'auteur de la note parue dans sa feuille.

Naturellement, notre confrère se refusa à livrer le nom qui lui était demandé.

C'était de la part du directeur du journal un simple acte d'honnêteté professionnelle, nous l'admettons, pour notre part, très énergiquement blâmé, s'il eût consenti à commettre une pareille dénonciation qui n'est pas, qui n'a jamais été et ne sera jamais dans les mœurs de la presse.

Le juge d'instruction s'appuyant alors sur l'article 87 du code d'instruction criminelle (1°), ordonna, sur mandat, une perquisition. Celle-ci, bien entendu, n'aboutit pas.

Voilà, en tous cas, de singulières mœurs.

Ainsi, il serait possible, d'après la théorie tout à fait nouvelle de M. le juge d'instruction de Dunkerque, de forcer un directeur de journal à livrer le nom de ses correspondants !

Dans quel pays habité par des nègres, des choses de ce genre se produisent-elles ?

A part la Turquie où l'aimable sultan Abd-el-Hamid fait examiner, par des marchands, les articles des journaux, à l'imprimerie même et avant tirage, nous ne connaissons pas de nation où la justice se soit jusqu'alors arrogé un pareil droit de contrôle.

En cas d'insertion de note donnant lieu à des poursuites, on s'attaque à l'éditeur responsable, au gérant responsable, mais on n'avait pas encore imaginé de faire fouiller leurs tiroirs pour connaître le nom de leurs rédacteurs anonymes.

En inaugurant ce procédé nouveau, M. le juge d'instruction de Dunkerque nous semble avoir commis une grosse erreur et un véritable abus de pouvoir.

On n'agissait pas autrement sous l'empire.

E. L. B.

ROUBAIX

A l'échange. — Par arrêté municipal en date du 28 avril 1903, M. Henri Peachon, chef du dépôt de l'échange, est relevé de ses fonctions.

En descendant de voiture. — Hier matin vers 11 heures, en sortant de son tombereau, M. Charles Dufresnes, 20 ans, charretier, au service de M. Carrette, demeurant rue d'Italie, 23, est tombé si malheureusement sur le sol, qu'une des roues du véhicule lui passa sur les jambes qui furent contusionnées. M. Dufresnes a été admis à l'Hôtel Dieu.

Accidents de travail. — Chez les fils d'Alfred Motte, Mlle Maria Vandamme, âgée de 24 ans, bombrechoteur, demeurant rue des Longues-Haies, court Vromari, 42, s'est blessée à la main en travaillant.

— Chez Mme veuve Gaydet, M. Daniel Dufermont, âgé de 47 ans, ingénieur, demeurant au Blanc-Seau, s'est fait un effet en savant une balle de laine.

Chez M. Dubar et Declercq, Mlle Eugénie Dzroubzik, âge de 27 ans, canestesse, demeurant à Tourcoing, a eu un doigt pris dans une broche.

Les GALERIES LILLOISES se sont comme toujours appliquées à rechercher parmi les différents deux modèles du bon goût et bien nouveaux un **Confection p. Dames et Modes.** Demander le CATALOGUE, 45, r. Nationale, Lille.

Jet de pierres contre un train. — Jeudi, un individu inconnu a jeté des pierres contre le train, allant de Roubaix à Tourcoing, qui passe au quai de Calais à 1 h. 40. Un carreau a été brisé, mais personne n'a été blessé. La police a ouvert une enquête.

Vol de volailles. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 12 h. 1/2, les préposés des douanes Dubot et Palasset, de garde aux environs de la place de la Justice ont aperçu un individu sortant de la cour de l'habitation de M. Despret Florimond, rue de Lannoy, 388. Ils se sont mis à sa poursuite, mais ils n'ont pu le rattraper à cause de l'obscurité.

Hier matin, les mêmes douaniers ont trouvé dans un champ, sur lequel se trouvait un sac et un pigeon appartenant à M. Despret.

La police informe.

Vol de lapins. — Un vol de deux lapins, d'une valeur de dix francs, a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi au préjudice de M. Deffontaine, demeurant 114, rue Franklin.

Vagabondage. — Les agents de service, dans la nuit de jeudi à vendredi, au champ de foire, ont mis en état d'arrestation pour vagabondage, le nommé Barbian Henri, âgé de 17 ans, né à Valenciennes, sans domicile fixe.

Les épaves de la rue. — M. Sensche Joseph, demeurant rue Vauban, 67, a trouvé rue du Curoir, deux manchons dans un étui.

Savon LUMINOL pour Linge et Laine

TOURCOING

Solidarité Républicaine des cantons de Tourcoing

Sixième Section (Boulevard)

Les membres de la section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 2 mai 1903, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Pierre Morel, boulevard Gambetta, 307.

Ordre du jour :

Causerie par un membre de la section.
Cotisation mensuelle.
Questions diverses.

Présence urgente

Cinquième Section

Les membres de la section sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra dimanche 3 mai 1903, à 7 heures précises du soir, chez M. Denis, cabaretier, 39, rue du Cimquet.

Ordre du jour :

Cotisation mensuelle.
Questions diverses.

Les sociétés de gymnastique. — La cause de la gymnastique vient de faire un pas énorme dans notre pays.

Certes depuis plusieurs années déjà nos diligeants avaient reconnu le parti qu'on pouvait tirer pour la défense nationale de l'existence des sociétés de gymnastique, et, parfaits, n'avaient donc pas ménagé les encouragements.

Ne voit-on pas le Chef de l'Etat présider les fêtes de la Fédération, ce qui permet de juger de la sympathie très vive que, dans toutes les sphères, l'on a pour les gymnastes.

La nouvelle loi fixant le service militaire à deux ans, a de nouveau attiré vivement l'attention sur la gymnastique et l'on est passé aux actes.

L'Union des Sociétés de gymnastique de France qui groupe la presque totalité des sociétés particulières de France vient d'être reconnue d'utilité publique, et une nouvelle loi décrète que les gymnastes ayant satisfait à l'examen militaire passeraient caporaux en brigadiers après 4 mois de présence.

C'est là un avantage énorme que comprendront bien les sociétés soldat. C'est aussi une juste récompense accordée au travail préparatoire que subissant pour l'armée des milliers de jeunes gens qui, entraînés à tous les exercices physiques, bons, sérieux et déjà disciplinés, formeront un excellent noyau de grades qui contribueront d'une manière importante à nous donner une armée forte.

Les jeunes gens doivent donc bien se pénétrer de l'intérêt qu'il y a pour eux à faire partie des sociétés de gymnastique et un grand nombre d'entre eux ne manqueront pas de solliciter leur inscription.

Notre région est bien favorisée sous le rapport des sociétés de gymnastique qui possèdent de vastes locaux pouvant répondre aux besoins d'un effectif double de ceux existants.

Nul sport ne développe plus complètement et plus normalement que la gymnastique appliquée scrupuleusement, les mouvements d'ensemble imposés dans les concours fédéraux ne doivent rien aux assouplissements de la méthode scientifique tant prônée en ce moment et les exercices aux appareils donnent des hommes au buste large et fort, à la poitrine solide.

Etant données toutes ces raisons et surtout l'avantage que nous indiquons plus haut il n'est pas douteux que nos sociétés locales vont prendre une nouvelle extension.

Accidents du travail. — M. Georges Destombes, 20 ans, tisserand, chez Toulemonde, fabricant, boulevard Gambetta, a eu la main droite prise dans une partie de son métier. Contusion et plaies au médius de l'annulaire avec arrachement complet de l'ongle de ce dernier doigt.

— M. Louis Poliet, rentreur, chez Alphonse Poliet, fabricant, rue de Brodfond, a un index droit mutilé dans un rouleau d'ensuple.

— Mlle Lucienne Lorent, 16 ans, aide couseuse, au service de Beauzerme, maître couseur, à la Blanche-Porte, a fait une chute dans une maison en construction, au Clinquet et s'est contusionné l'avant-bras gauche.

Arrestation. — La police a mis en état d'arrestation, le nommé Ferdinand Devrye, 30 ans, journalier, demeurant à Lannoy, sans résidence fixe, prévenu de vagabondage.

Cet homme est de plus soupçonné d'être l'auteur du vol qui récemment commis il y a quelques jours au préjudice de M. Vandenberghe, domestique de ferme, au Chêne-Houpline.

Arrivages aux halles. — Le poissons arrivé hier aux halles : marée 750 k. ; laitues 890 ; haricots verts 10 k. ; radis 4000 bottes ; artichauts 300 ; asperges 30 bottes ; pain d'épice 38 k.

LILLE

La première Muse de Lille

Mlle Berthe Bassouville, la première Muse de Lille, vient de quitter lui ses 23 ans. Suivant une décision qui fut prise lors des fêtes inaugurales, le Comité lui remettra une obligation de 500 fr. qui lui fut votée.

Le Comité, en conséquence, ce soir, à 6 h. 1/2, les membres du Comité, accompagnés des représentants des différents journaux qui furent les collaborateurs de ces fêtes, se réunissent au cafe Bulens fils, boulevard de la Liberté et se rendront de là au domicile de Mlle Berthe Bassouville, rue de Flandre.

Association des ingénieurs de l'Institut Industriel. — Le banquet suivant de l'Association des ingénieurs de l'Institut industriel du Nord aura lieu le dimanche 10 mai, à 6 h. 1 2, dans les salons de l'annexe du *Grand-Hôtel*, rue Faidherbe, 15, à Lille.

Remise de médaille d'honneur du Ministère de la Guerre — M. le Sous-Intendant Militaire de 1re classe Coudere, chargé du 2e service du fer cange d'armes, a remis vendredi après-midi, à 3 heures, devant tout le personnel civil et militaire réuni sous les ordres de l'officier d'administration de 1re classe gestionnaire Gazan, la médaille d'honneur en argent au chef ouvrier civil Carpriau, en récompense de 30 années de bons services au magasin central de l'habillement du quai du Wault.

Suicide d'une septuagénaire. — Au 3e étage, du numéro 213 de la rue des Postes, habitait depuis plus de vingt ans, une vieille femme, Mme veuve Vandemaël, née Léonie Godfroid, âgée de 77 ans.

La septuagénaire abandonnée à elle-même, n'avait pour toutes ressources que les maigres secours que lui accordait le Bureau de Bienfaisance. Avec l'âge, ses facultés mentales diminuèrent et elle tomba en enfance.

Jeudi, vers deux heures de l'après-midi, trompée la surveillance de ses voisins, elle se pendait au plafond, mais on arriva à temps pour couper la corde et la ramener à la vie.

Le dénouement fatal qu'on avait craint devait avoir lieu quelques heures plus tard.

En effet, vers une heure du matin, alors que tout le monde dormait, la pauvre folle, dans une crise de somnambulisme, grimpait dans le gouttière, où elle s'assoyait pendant quelques heures.

Vers 4 heures, des ouvriers passant en face de la demeure de Mme veuve Vandermaël aperçurent ce corps tomber dans la rue et s'aplatir lourdement sur le sol.

Les s'approchèrent aussitôt et reconnurent la pauvre folle. Celle-ci ne donnait plus signe de vie, du sang s'échappait en abondance de sa bouche, la face était toute ensanglantée et les os complètement broyés. La mort avait été instantanée.

Bijoux trouvés et vendus

Le 14 février dernier, une artiste de l'Olympia, Mlle Delestré, plus connue sous le nom de Bréanne, se rendait à l'Hôtel de ce municipal, dans la rue de Pas, un coffret contenant des bijoux d'une valeur de quinze cents francs environ.

Mlle Delestré vint aussitôt en faire part au bureau des objets perdus et donner le signalement de ces bijoux.

Elle avait tout lieu pourtant qu'on vint les rapporter quand subitement on apprit par une dénonciation envoyée à M. Jérôme qu'un habitant de la rue des Postes recélait la trouvaille et qu'une partie des objets avait déjà engagée au Mont de Piété.

En effet, sur un des registres du bureau de la rue Jean-Baptiste-Montmorency, on relève le nom de la dame Hurard, épouse Lacroix, demeurant rue des Postes, 247, qui avait engagé plusieurs bijoux ressemblant à ceux de l'artiste. On mande immédiatement la dame Hurard, et on procède à son interrogatoire.

Confuse, celle-ci répondit que la police se trompait, qu'elle était l'objet d'une vengance. Elle fut pressée de questions, elle avoua que les bijoux lui avaient été remis par une fillette, Marguillier Joséphine, âgée de 12 ans, belle-fille d'un de ses amis, Florin Henri, demeurant rue Mesnagran, 35.

Or fit venir cette dernière qui entremêlant ses contes de qui s'était passé, que dans la soirée du 14 février, elle se trouvait dans la rue de Pas, en compagnie de la dame Hurard, elle avait trouvé le coffret, dont celle-ci s'était attribué les trois quarts et lui avait laissé le reste qu'elle avait conservé en rentrant, à son beau-père, Florin Henri. ..

Invité à son tour à déposer, celui-ci déclara qu'il avait acheté les objets, il y a une dizaine d'années, chez un bijoutier de la rue Gambetta, mais comme la forme de ces bijoux, et notamment des bagues « serpents » n'existait guère il y a une dizaine d'années, M. Jérôme n'eut guère de peine à lui prouver que ce qu'il disait était faux.

Comme plusieurs objets tels qu'un collier et un bracelet manquaient, M. le chef de la sûreté a opéré des perquisitions aux domiciles de ces derniers.

Celles-ci ont été infructueuses. Mlle Delestré, prévenue télégraphiquement, est arrivée de Cambrai où elle est employée dans un café-concert, et a reconnu ses bijoux.

La dame Lacroix, épouse Florin, ont été déférés au parquet. La petite Marguillier, en raison de son jeune âge, a été laissée en liberté.

Un exemple. — Hier soir, une femme de la rue Saint-Sauveur, Libert Rosine, après avoir bu maintes consommations, quittait un estaminet de la rue des Augustins pour rejoindre son domicile.

Sous l'influence des vapeurs d'alcool, ses jambes se dérobèrent et elle tomba la tête la première, se faisant à la face une grave blessure. Un agent qui passait par là, entendant les cris de la pocharde, la conduisit à la pharmacie Bouville, où on lui donna les soins nécessaires.

LE NORD

ARMENTIERES

Rébellion. — Henri Spilers, 25 ans, frauduer a été arrêté vendredi matin, rue de Lille, près le café du Bœuf, en raison du scandale qu'il causait sur la voie publique.

Il s'est violemment rebellé contre les agents qui le conduisaient au poste.

DUNKERQUE

TERRIBLE ACCIDENT à Loon-Plage

UN MORT — UN BLESSÉ

Un terrible accident s'est produit jeudi soir à Loon-Plage.

M. Blondé, marchand de fourrages, revenait sur une voiture avec un de ses amis, lorsque tout à coup, par suite d'un fort cahot, ce dernier perdit l'équilibre et tomba sous la roue.

En voulant le retenir, M. Blondé tomba à son tour, mais d'une façon si malheureuse que la roue de sa voiture lui broya le crâne. La mort fut instantanée.

L'ami de M. Blondé a été relevé grièvement blessé.

M. Blondé était âgé d'une quarantaine d'années. Ce malheureux laisse une femme et quatre enfants.

PAS-DE-CALAIS

Un homme frappé de huit coups de couteau

A BÉNIN-LIÉTARD

La rue de l'Abreuvoir a été mise en émoi mercredi soir par un drame sanglant qui s'est déroulé dans la cour Théry. Dans cette cour habitent quelques ménages qui ne vivent pas en parfaite intelligence. A la suite d'une discussion plus violente que d'habitude, le nommé Léonard Verez, âgé de 29 ans, voiturier, a frappé Arthur Buquet de huit coups de couteau dans le dos.

Prévenue immédiatement, la police se mit à la recherche du coupable qui s'était caché chez son père, dit Layeux, rue du Hanovre. Mis en état d'arrestation, Verez déclara d'abord qu'il avait été attaqué par Buquet qu'il était en cas de légitime défense, lorsqu'il le frappa avec un chou, prétendait-il. Il avoua ensuite que c'était avec son couteau.

Le coupable sera dirigé sur Béthune et mis à la disposition du parquet.

Un mineur tué aux mines de Liévin

Le mineiste Pierre Vilotter, 45 ans, était occupé dans une galerie de la fosse n° 3 des mines de Liévin, lorsque par suite d'un faux mouvement, il glissa et tomba si malheureusement sur le sol qu'il fut écrasé par une berline remplie de terre.

La mort a été instantanée.

FINANCES

Paris, le 1er mai 1903.

Les échanges sont très restreints, mais le marché est lourd, influencé par la baisse de la Rente Française à 97.70. Les Fonds Européens sont relativement fermes. Le Crédit Lyonnais cote 1072, la Compagnie d'Bacompte 585, la Société générale 622 et la Crédit Foncier 770.

Sur le marché en banque, neuf retraversés à 50 Mines Métalliques Françaises de Madagascar, 1 377 l'obligation Victoria-Mines et à 341.50 l'action Pilbara. Les Moteurs à Gaz et Constructions mécaniques, demeurent à 1 500. Les Mines de Malaisie s'échangent à 112.50. Bonne tendance de la Gold Run à 18.70 du Lourium Gran à 74 l'avrier, en hausse de 1 à 16.50.

Une recrudescence d'activité se manifeste au Rand-Stockings, dont prédisent encore certains Chemins de fer Américains et certaines Compagnies industrielles comme la City-Bezton Exploration Gold and développement, dont les actions peuvent encore s'obtenir au prix de 142 fr.

Chemins Français calmes.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 1er mai 1903

Présidence de M. Chanoel, vice-président. — Assesseurs, MM. Lemaire et Dupuis, juges. — Ministère public, M. Carré de Malleray, substitut.

Agression nocturne à Roubaix

Le dimanche, 5 avril, vers une heure du matin, M. Bartolomeni, trieur, à Roubaix, rue de Rome, rentrait chez lui, avec Parent, quand il fut assailli par trois malfaiteurs qui se mirent en devoir de le dévaliser.

Comme il menait un vacarme terrible, l'un d'eux lui asséna sur la tête un coup de barre de fer. Mais les agents Carrette et Leuvrouw, accourant aux cris et les agressèrent les malfaiteurs.

L'un d'eux put être rejoint dans le cul-de-sac de la rue d'Epinal et arrêté. C'est un sieur Vanstaen-Stein Charles, 27 ans, dépourvu de domicile, demeurant à Mouscron.

Dès que son état le fait, il sera effectivement jugé.

Le tribunal lui allonge trois années d'emprisonnement et coup sur d'interdiction de séjour.

AFFAIRES DIVERSES

Gambrey Alfred, 20 ans, maçon à Wattrelos, fraude, 3 m., 500 fr. — Camille Salembier, 40 ans, mendicité — Pédelouq Charles, mendicité, 48 h. — Verzen-le Auxerre, 22, mendicité, 48 h. — Vermeersch Auguste, 67 ans, r. de Tourcoing, 1 m. — Dubois Edouard, 39, d'Armentières, robustion, entrapage, 1 m. — Delage Arthur, 21, de Lille, vol, 3 m.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre-Cirque-Hippodrome. — Ce soir. Dès des merveilleux Rickard, renommés les rois de l'acrobatie; de Miss Vonare, la femme sans os, remarquable sujet; des 4 Hassello-Marnitz, des artistes sur bouts, tout ce qu'il y a de plus original et de n'est pas fini, car ces débuts seront suivis d'autres plus importants, dont le nom nous échappe, vous marchons de surprises en surprises, le succès est plus grand de jour en jour. Les salons ne désemplissent pas, on prend d'avant la bureau de location. C'est de l'enthousiasme, juste récompense des efforts de la direction.

Demain dimanche, deux grandes représentations, à 3 heures et à 8 heures 1/2 avec toutes les attractions. Le bureau de location sera ouvert à 9 heures du matin pour éviter l'encombrement.

LE SPORT

Union sportive Tourquennoise

Demain, dimanche, 3 mai, rencontre amicale de l'U. S. T., ire équipe sur parc Cordonnier, contre une équipe mixte du Stade Roubaisien.

— A 4 h. 1/2 *exceptionnelle* entre l'équipe II et l'équipe I, celle-ci devant jouer prochainement la finale de la Coupe des Flandres.

— A 8 heures, entraînement pour les pupilles. Cet entraînement sera suivi à 9 h. 1/2, d'une réunion extraordinaire des pupilles.

A l'ordre du jour, est portée l'organisation des sections de sports d'été et de la section cycliste.

ATHLÉTISME

L'Athlétic Club de Lille organise pour le 14 mai prochain, un grand cross-country à moitiers de lettre, dont nous donnerons bientôt les détails.

Nous pouvons assurer, dès à présent, que de nombreux pays vont s'inscrire à cette épreuve qui promet d'être très intéressante, de nombreux amateurs ayant déjà pris un abonnée, y en tournent. qui sera divisé en 3 catégories : poids légers, poids moyens, poids lourds.

Prière de s'inscrire au siège social, chez M. Duvillard, brasserie Faidherbe, 30 bis, rue de Tournai.

Jeux du Nord

Nouville-en-Ferrain — *Partie de coqs.* — *Dimanche 3 mai*, chez César Ducoulombier au Franc-Tireur, 2 de 3 pour 50 francs. Les Poingnis contre les coqueliers de chez Vandemarière du Pont-de-Neuville. On y battra 4 paires. On y verra des coqs terribles car la société de Nouville a juré de se venger de la défaite de Dumont.

Mise au parc à 4 heures 1 2 précises.

LA TÉMPÉRATURE

121 — Samedi 2 Mai — 245

Lever du soleil : 4 h. 1. — Coucher, 7 h. 1. Lune. Lever à 19 h. 14 m.; coucher à 12 h. 56 m. Jour de la lune.

Un temps assez désagréable et à averses est probable avec refroidissement.

Champ de Foire de Roubaix

THÉATRE NOUVEAUX. — Vient-ils des cuisses Emile Roy et Emile Decrois.

Programme nouveau, 1 mois entier. Ce soir, Vision en Espagne ; guerre anglo-boer, nouveaux ... 7 fils Matt, voyage autour du monde ; carnaval ... la rive ; exhibitions.

Tous les jours, matinée à 2 h. 1/2 ; grande représentation à 9 h. 1/2.

CONVOCATIONS

Roubaix. — *Sociétés des Médaillés et des Soldats coloniaux français de Roubaix.* — Dimanche 3 mai, à 9 h. 1/2 du soir, au local, 59, boulevard de Strasbourg, réunion extraordinaire.

Ordre du jour : Paiement des cotisations — Festival d'Halluin — Nouveaux membres.

Présence indispensable.

Etat-Civil de Roubaix

Du 1er mai

Naissances. — Albert Decamps, r. de Crohe, 39 ; Gaston Desmarcq, r. Gaulard, 20 ; Suzanne Montagne, r. du Fort, 102 ; Charles Lemaire, r. Monsieur St-Martin, 7. — Marcelle Cavalier, r. l'Ouest-de-Lille, 20 ; Robert Dubar, 39 ; Gaston Bouel, de Mets, rue St-Henri, 20 — Clémence Bouel, r. Gretry, 30 ; Germaine Palmentier, r. ... dans, 102 ; Hélène Vanhoutte, r. Jean-Jaurès, 20 ; Horace Vernet, 10 — Zélie Dehenne, r. Sainte-Barbe, 10 ; Gaston Dupuis, r. Jean-Jaurès, 20 ; Jean, boulevard de Reims, 8 — Rosalie Florin, r. Jean, l'Alouette, 29

Décès. — Louis Lagache, 4 mois, r. du Pont-de-Vers, 51 — Sophie Duperdin, 67 ans, r. de la Conférence, 56 — Armand Bonte, 40 ans, journalier, rue de Lannoy, 19 — Alfred Boulanger, 25 ans, ouvrier, r. de l'Industrie, 25 — Jules Desurmont